

heritage enfant et petit enfant sans conjoint ni testament

Par **DUCATI40**, le **31/10/2020** à **18:13**

bjr ma mere qui etait veuve vient de deceder sans testament je suis son fils a noter que mon frere est decede il y plusieurs annee

ma question quel % me revient etant le dernier heritier direct

et quel % revient a la petite fille(fille de mon frere) je parle juste des comptes bancaires courant

merci de votre reponse

Par **youris**, le **31/10/2020** à **18:25**

bonjour,

selon votre message, les seuls héritiers sont vous et la fille de votre frère qui vient à la succession de sa grand mère en représentation de son père prédécédé.

chaque héritier recevra la moitié de l'actif de la succession de votre mère qui comprend tous les biens qu'ils soient immobiliers ou bien des valeurs immobilières.

sans oublier d'éventuelles donations rapportables.

en présence de biens immobiliers, le notaire est nécessaire pour la mutation immobilière.

salutations

Par **DUCATI40**, le **01/11/2020** à **10:36**

merci tres sympa bon week end lionel